

Développeur d'Applications

Analyse, Recherche, conçoit et développe des applications

Qui est-il ?

En 2 ans, le Technicien supérieur en informatique de gestion, Développeur d'applications, analyse les besoins des utilisateurs, recherche et choisit une solution adaptée, conçoit et développe des applications, met en œuvre et assure la maintenance des programmes informatiques qui assurent le fonctionnement des applications

L'emploi à l'issue de la formation

L'évolution de carrière correspond souvent à celle du poste lui-même, dépendant de la croissance de l'entreprise et du développement de son informatisation. Elle se traduit par un passage progressif de tâches d'exécution à des tâches de conception d'étude et de décision. Il peut aussi exercer des métiers aussi variés que webmaster, webdesigner, gestionnaire de base de données, hotliner...

Le marché actuel a d'énormes demandes dans ce domaine.

Les enseignements

Matières générales : 500 heures

- Français
- Anglais appliqué à l'informatique de gestion
- Droit, économie générale, économie d'entreprise
- Mathématiques

Matières professionnelles : 700 heures

Architecture matérielle des systèmes informatiques

- Technologie des composants
- Architecture des ordinateurs
- Technologie des périphériques
- Architecture des réseaux

Architecture logicielle des systèmes informatiques

- Système d'exploitation d'un poste de travail
- Système d'exploitation multiutilisateur et réseau
- Système de gestion de fichiers
- Système de gestion de base de données relationnelle
- Architecture client-serveur
- Outils et logiciels bureautiques.

Développement d'applications informatiques et génie logiciel

- De l'analyse des besoins au cahier des charges
- Analyse et conception de systèmes logiciels, méthodes et outils
- Maquettage d'applications informatiques et programmation événementielle
- Conception et développement d'applications client-serveur
- Conception et développement d'applications à l'aide d'un langage de programmation procédural et à l'aide d'un langage de programmation à objets
- Assurance qualité, test et maintenance d'applications. I

Gestion des entreprises et organisation des systèmes d'informations

- Systèmes de gestion
- Organisation des entreprises et technologies associées
- Méthodes et outils de gestion
- Sécurité informatique

Les activités en entreprise

Les activités réalisées en entreprise donneront lieu à la rédaction d'un projet que l'étudiant soutiendra à l'examen (épreuve de soutien de projet).

D'autre part, les compétences qu'il aura acquises sur le terrain pourront être référencées dans un dossier lui aussi présenté à l'examen (épreuve pratique des techniques informatiques).

Le technicien supérieur en informatique de gestion, Administrateur de réseaux, sont :

- l'analyse des besoins des utilisateurs dans l'entreprise ou chez le client
- la recherche et le choix d'une solution adaptée répondant aux besoins cités
- la conception des applications (analyse Merise, UML...)
- le développement des applications
- la mise en œuvre et la maintenance des programmes informatiques, afin d'y apporter les modifications nécessaires à leur bon fonctionnement dans le temps
- la formation des utilisateurs aux applications déployées

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

Emplois visés

Elle vise à former des informaticiens capables de développer des applications dans divers domaines, en faisant appel tant à leurs capacités d'étude du besoin, d'analyse (Merise...) et de codage. Ces applications pouvant être de divers types (client-serveur, télétraitement, web...)

Le métier visé est "développeur d'applications" (ou programmeur, analyste-programmeur...). ceci implique une pratique maîtrisée des méthodes et outils du traitement de l'information, de la conduite de projet informatique, ainsi que des techniques de communication interpersonnelles. Il doit aussi rester à l'écoute de l'évolution du marché informatique

Nature du travail

De l'analyse résulte un programme. Le développeur est un informaticien capable de créer de A à Z un logiciel comptable, une base de données ou un progiciel de gestion de production. En effet, la réalisation de programmes fait partie de ses compétences principales. Sa démarche de travail est construite autour de quatre grandes étapes.

Dans la phase de conception, le développeur analyse, en fonction des besoins des utilisateurs, le projet qui lui est confié. Il étudie les étapes de fonctionnement du programme. Puis il détermine une solution technique avant de créer un prototype de la future application. Suit la phase de programmation. Le développeur peut se charger de l'écriture d'une ou de plusieurs parties d'un programme, ou le concevoir dans sa totalité. Il détaille parfois des lignes de codes informatiques, qui représentent les ordres que va comprendre l'ordinateur. Cependant, de plus en plus, ce spécialiste du développement a recours à des logiciels prêts à l'emploi (logiciels d'aide et progiciels) pour effectuer ses programmations, ce qui lui fait gagner un temps considérable.

Une fois ces phases exécutées, il met au point les protocoles d'essai ou participe à leur élaboration. Cette démarche est essentielle car elle permettra de procéder aux tests des applications. Après quoi il réalise les notices techniques et guides d'installation, qu'il communique aux utilisateurs. Il est parfois amené à apporter à ceux-ci un soutien technique ou à les former à l'application. Enfin, il peut, en l'absence de technicien de maintenance en informatique, assurer le suivi et la maintenance de son produit.

Description des activités en entreprise

Le développeur d'applications peut être amené à exercer les activités suivantes :

- l'analyse des besoins des utilisateurs dans l'entreprise ou chez le client
- la recherche et le choix d'une solution adaptée répondant aux besoins cités
- la conception des applications (analyse Merise, UML...)
- le développement des applications
- la mise en œuvre et la maintenance des programmes informatiques, afin d'y apporter les modifications nécessaires à leur bon fonctionnement dans le temps
- la formation des utilisateurs aux applications déployées

Savoirs et savoirs-faire professionnels

Le titulaire de l'option "développeur d'application" doit être capable de couvrir l'ensemble du cycle de vie des applications : analyser les besoins des utilisateurs finaux, rechercher et choisir une solution adaptée, concevoir et développer les applications (génie logiciel), assurer la maintenance des programmes qui assurent le bon fonctionnement de ces applications...

- Informatique générale et télécommunications
- conception de systèmes d'informations
- bases de données
- méthodes et outils de développements des applications
- gestion des organisations.